

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

--

### Révision simplifiée du PLU de Melisey n°2

--

Il sera procédé à une enquête publique au titre de la révision simplifiée du plan local d'urbanisme en vue de rectifier une erreur d'appréciation sur le plan de zonage sur lequel n'a pas été reportée la zone UY lors de l'approbation du PLU en date du 14/09/2007 à Melisey, par la Communauté de Communes de la Haute-Vallée de l'Ognon.

Monsieur Antoine GUEDON est désigné commissaire enquêteur titulaire et Madame Sylviane FOURE commissaire enquêteur suppléant.

Cette enquête se déroulera du lundi 13 août au samedi 15 septembre 2012 soit une durée de 34 jours.

Le siège de l'enquête publique est fixé à la mairie de Melisey – 10, grande rue – 70270 Melisey.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie de Melisey pendant la durée de l'enquête afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture du bureau au public et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Melisey - 10, grande rue, aux jours et heures suivants :

- lundi 13 août 2012, de 10h00 à 12h00
- samedi 1er septembre 2012, de 10h00 à 12h00
- samedi 15 septembre 2012, de 10h00 à 12h00

Le public peut également adresser ses observations, propositions et contre-propositions écrites au commissaire enquêteur soit par courrier postal à la Communauté de Communes de la Haute-Vallée de l'Ognon, 14, place du marché, 70270 Melisey, soit par courrier électronique : [melisey.cchvo@orange.fr](mailto:melisey.cchvo@orange.fr).

A l'expiration de la procédure d'enquête publique, une copie du rapport dans lequel le commissaire énonce les conclusions motivées, sera déposée à la Communauté de Communes de la Haute Vallée de l'Ognon.

Le conseil communautaire se prononcera au terme de l'enquête sur l'approbation de la révision simplifiée du PLU de Melisey n°2 en vue de rectifier une erreur d'appréciation sur le plan de zonage sur lequel n'a pas été reportée la zone UY lors de l'approbation du PLU en date du 14/09/2007.